

cherché dans le reste de la ville. Le Lyon du xvi^e siècle n'avait pas de Juifs. De là l'étonnement qu'éprouvaient les passants à la vue des profils sémitiques du pont de Saône. « Hé quoi, des Ebrieux à Lyon ! des Ebrieux tenant boutique dans la maison Pynatel ! » Sans doute, il devait arriver parfois, en ces temps-là, que des marchands israélites en voyage traversent notre ville. Mais que des Juifs osent « s'accaser » à Lyon, s'y installer et y résider : c'est ce qui depuis 150 ans, c'est ce qui, de mémoire des Lyonnais d'alors, ne s'était jamais vu.

Nouveauté dont M^e Estienne n'opinaient rien de bon ; scandale qu'il entendait qu'on fit au plus tôt cesser. C'est pourquoi il était venu requérir le Consulat de prendre les mesures qu'exigeait l'événement : « que messieurs les conseillers veuillent bien se joindre à moi pour ajourner à demain lesdits Juifs devant monsieur le juge ordinaire du roi, afin qu'il leur soit fait par ledit juge défense de tenir boutique ouverte et commandement de vider la ville. »

Cette requête n'était pas pour déplaire à des magistrats qui partageaient, à l'endroit des ennemis de la religion chrétienne, les sentiments du requérant. Toutefois, avant de l'accueillir, la prudence leur faisait évidemment un devoir de se bien assurer de l'opportunité, de la légalité de la démarche qu'on réclamait d'eux.

« M^e Estienne, pourriez-vous nous dire si, au temps où le roi en souffrait dans ses États, nous avons eu des Juifs à Lyon ? Ont-ils jamais été, en cette ville, nombreux et puissants ? Le peuple et la foi chrétienne ont-ils eu de grands maux à endurer d'eux ? Et aujourd'hui, faut-il croire que, si nous en admettions quelques-uns, les mêmes inconvénients s'en pourraient ensuivre ? En tous cas, dans une ville ouverte comme la nôtre à tous les marchands étran-